



EMBARGO JUSQU'AU 26.06.2007

Grand-Rue 44 - case postale 156
Tél. 021 822 44 44 Fax 021 822 44 29

Municipalité

Législature 2006-2011

Communiqué de la Municipalité No 7

Rolle, le 14 juin 2007

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes :

Audit de Blanc consultants

L'analyse des services communaux, débutée en mars dernier par la constitution de trois groupes de travail (cf. Communiqué No 6), s'est terminée sur la présentation d'un rapport à la Municipalité le 7 juin par MM. Leuba et Doy, de Blanc consultants. Les résultats de cette étude seront présentés au personnel communal le 22 juin. Une séance d'information, avant le dépôt d'un préavis, est par ailleurs réservée au Conseil communal, invité à siéger en séance extraordinaire le mardi 3 juillet à 19h.30 au Château.

Opération Cabotage des Pirates d'Ouchy

Le périple lacustre saluant le 75^{ème} anniversaire des Pirates d'Ouchy passera par Rolle le 28 juin, avant de rallier, au moyen de "La Vaudoise", Prangins et Lausanne les 29 et 30 du même mois. Une partie officielle ouverte à la population débutera à 18h.00 ce jeudi-là, inaugurant simultanément la mise à disposition, par la Commune, d'un ponton réservé au noble bâtiment. Rolle devient ainsi l'un des ports officiels, outre celui de la CGN, de la célèbre Confrérie des Pirates d'Ouchy.

Litige Commune de Rolle c/Jean Wicky, parcelle communale "Au Maupas"

Par son 1^{er} communiqué de la législature, le 16 octobre dernier, la Municipalité informait le Conseil communal de l'historique de "l'affaire Wicky" et de son épilogue juridique rendu en faveur de la Commune de Rolle le 20 septembre 2006 par la Chambre des recours du Tribunal cantonal. M. Jean Wicky avait en effet recouru contre la décision du 25 novembre 2005 de la Cour civile du Tribunal cantonal le condamnant à quelque Fr. 40'000.— à titre de dépens. Alors que l'intéressé menaçait de recourir à nouveau contre la décision prise à son égard, mais cette fois au Tribunal Fédéral, la Municipalité a finalement appris par Me Julien Fivaz, avocat conseil de la Commune, que cette ultime démarche n'avait pas été tentée.

Skatepark de Rolle

Autorisé et financé par le préavis No 7, pour une somme totale de Fr. 193'000.—, le chantier de construction s'est terminé le 8 juin. Mais si les installations sont montées et sécurisées, certains travaux de finition sont encore prévus dans le courant du mois. L'inauguration officielle et publique du skatepark aura lieu dans le courant de l'été, en présence des partenaires du projet, l'Association Sésame, le groupe Intérêt Jeunesse et le SKC (Association Street King's Crew), notamment.

Ouverture d'un compte d'attente

Conformément à l'autorisation générale (préavis No 1) donnée par votre Conseil le 24 octobre 2006, la Municipalité a ouvert un 2^{ème} compte d'attente pour frais d'étude. Il s'agit d'examiner la transformation des locaux sanitaires du camping. Devisée pour Fr. 23'134.— cette étude du Bureau Liard sera reprise dans la demande financière d'exécution des travaux qui sera soumise le moment venu par voie de préavis au Conseil communal.

Plan de quartier Les Eaux 2

La mise à l'enquête de ce plan de quartier, dans le courant de l'été, permettra la construction, après démolition de l'existant, d'un immeuble comprenant la nouvelle Migros, la nouvelle Poste et des commerces au rez-de-chaussée. Sans compter la mise à disposition de 44 nouveaux appartements à Rolle. En parallèle, une mise à l'enquête sur le réaménagement de l'avenue de la Gare est à l'ordre du jour, entre les carrefours des axes Jolimont et Général-Guisan.

Etude du secteur Gare

Cette étude initiée par le GOP (groupe opérationnel des pôles) a été lancée au début du mois de juin. Ses résultats sont attendus pour la mi-décembre. Il s'agit dans les grandes lignes d'une étude intercommunale (Rolle et Mont-sur-Rolle) qui doit permettre d'évaluer et de maîtriser le potentiel de développement du secteur, dans un rayon de 500 m autour de la gare.

Etablissements publics

Le problème des nuisances nocturnes, rencontré chaque année à la Grand-Rue et sur les quais durant la période estivale, a incité la Municipalité à prendre langue avec les tenants des établissements publics concernés pour leur rappeler – sinon les sensibiliser à – leur devoir de contribuer à la "tranquillité publique". Un projet de convention, en passe d'être concrétisé, renforcera la présence d'agents de sécurité à Rolle les vendredis et samedis soirs, du 30 juin au 30 septembre 2007 (financement par voie de crédit complémentaire).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Belotti

Pascal Petter